Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 81 (1952)

Heft: 10

Rubrik: Le Corps enseignant et la gymnastique

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 08.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Le Corps enseignant et la gymnastique

Chaque année, durant l'été, la Direction de l'Instruction publique confie à la Société fribourgeoise des maîtres de gymnastique (SFMG) l'organisation de cours pour le Corps enseignant. Sur convocation de MM. les inspecteurs scolaires, les maîtres, à tour de rôle, se soumettent de bon gré à cette école du corps où ils apportent beaucoup d'âme, comme dans tout ce qui touche à leur profession. Plusieurs y font même le sacrifice d'une semaine de vacances, vacances très relatives, d'ailleurs, car chacun sait que la plupart de nos maîtres sont retenus à leur poste par les fonctions d'organiste et diverses circonstances locales. Le souci de leur classe ne les quitte jamais : une partie de leurs loisirs d'été est occupée par des travaux pédagogiques et toutes leurs lectures et excursions sont hantées par la recherche d'une information profitable à leur enseignement,

Un de ces cours de gymnastique vient de se terminer à Bulle pour une trentaine de maîtres des districts de la Glâne, de la Veveyse et de la Gruyère, sous la présidence de *M. Raymond Rossier, instituteur à Châtonnaye*, et la direction de *M. Augustin Castella, maître régional à Attalens*, titulaire du diplôme fédéral, précieusement secondé par *M. Léon Wicht, professeur à Fribourg*.

Le programme, très bien réparti, quoique très chargé, se déroula tantôt dans la halle, au terrain de sports et à la piscine bienveillamment mis à disposition par la ville de Bulle. Ce fut édifiant de voir des maîtres chevronnés par plus de trente ans d'enseignement se plier, au propre comme au figuré, sous les ordres de leurs jeunes professeurs ou de leurs collègues fonctionnant tour à tour comme moniteurs. Et dire que cette souplesse physique et mentale leur sera demandée jusqu'au delà de 60 ans ! En plus de certains droits qui leur sont contestés, nos régents n'ont pas le droit de vieillir avant l'échéance légale... La fraîche jeunesse dont ils s'occupent les aidera, souhaitons-le, à rester jeunes !

En dernière séance, le cours a été inspecté par *M. Max Helfer*, conseiller technique de la SFMG auprès de la Direction de l'Instruction publique. Il put se déclarer très satisfait du travail accompli et du bon esprit qui l'avait animé. Par comparaison avec les milliers de jeunes gens qu'il a l'occasion d'examiner lors des recrutements dans divers cantons, il put établir la qualification gymnastique des nôtres, d'ailleurs très différents d'une région à l'autre suivant la conception qu'on s'y fait de l'éducation physique et les moyens mis à disposition par les communes pour l'enseignement de cette discipline.

M. Parmentier, inspecteur scolaire de la Glâne et de la Veveyse, fit l'honneur de sa visite et de ses bienveillants encouragements.

M. Maillard, inspecteur de la Gruyère, retenu en Valais par un cours d'orientation professionnelle, fit exprimer ses regrets et ses vœux par M. l'instituteur Villoz, d'Hauteville, délégué du district à l'Instruction préparatoire.

M. Raymond Rossier, président du cours, désigné par acclamations, avait pris sa tâche très à cœur et présenta un rapport final substantiel où se trouvaient éloquemment développées les conclusions que voici :

« La Société fribourgeoise des maîtres de gymnastique a bien mérité du canton en œuvrant au progrès de l'éducation physique et en en démontrant la nécessité au Corps enseignant, à la population et aux autorités.

Au palmarès des anciens présidents et directeurs de cours, le nom d'Henri

Maillard, instituteur, décédé à La Tour-de-Trême, s'impose par le souvenir de sa compétence, de son dévouement et de son enthousiasme communicatif.

C'est grâce à la science technique et pédagogique des professeurs Castella et Wicht et à leur tact parfait que le travail accompli dans l'accueillante ville de Bulle a pu être si profitable. Le programme a été absous et l'horaire strictement tenu. Les dix minutes de chant qui marquaient le début de chaque séance, sous la direction de *M. Monnard, instituteur à Châtel*, créaient l'ambiance propice au travail dans la joie. Les leçons d'initiation et de perfectionnement à la piscine furent pleines d'intérêt et une excursion-type dans la vallée de Charmey démontra le profit qu'une classe bien dirigée pouvait en tirer pour son entraînement physique et la connaissance du milieu régional.

Le contact établi par ce cours entre instituteurs de régions différentes fut heureux à tous points de vue, de même que le rapprochement de maîtres de tous âges, animés d'un même idéal. Que ceux qui ont bénéficié du cours 1952 passent la flamme à ceux qui prendront la relève l'an prochain et que chacun s'applique de son mieux à donner à ses élèves l'éducation physique à laquelle ils ont droit ! »

L. Fragnière

Le pèlerinage du Corps enseignant à Lourdes

Après avoir vécu, il y a deux ans, à Rome, les heures inoubliables de l'Année Sainte, le Corps enseignant fribourgeois s'est rendu en pèlerinage à Lourdes, du 25 au 31 août 1952. L'initiative de la Société d'éducation et de la Société des institutrices a donné, à près de quatre-vingts personnes, l'occasion de parcourir la France, de Vallorbe à Paris, de Paris à Bordeaux et à Lourdes, de Lourdes à Genève, de voir les principaux monuments de la capitale, les châteaux de la Loire, Orléans, Poitiers, Angoulème, et cent autres lieux remarquables.

Mais le but du pèlerinage était Lourdes, et ce choix avait un sens profond. On lisait dans la dernière circulaire envoyée aux participants pour y préparer leur âme : « A une heure où un matérialisme agressif, sous des formes très diverses, allant de l'absence de spirituel dans l'éducation jusqu'à la guerre brutale, tente de conquérir le monde, le Corps enseignant fribourgeois entend affirmer que rien ne se construit de solide sans le spirituel, sans la ferveur, en un mot sans l'Esprit de Dieu. »

Passant des intentions aux actes, le Corps enseignant est allé se recueillir quelques jours à Lourdes, dans cette cité qu'on a appelée avec justesse « la capitale de la prière ». Auprès de la Vierge Marie, il a puisé forces et lumières pour bien accomplir sa tâche et apporter autour de lui le message du spirituel.

Grâce à M. le chanoine Marmier, directeur zélé et clairvoyant, à M. l'abbé Pfulg, président de la SFE, à Mlle Pilloud, présidente de la Société des institutrices, organisateurs du pèlerinage, et à M. Gérard Christinaz, une œuvre bienfaisante s'est réalisée, dont bénéficiera l'Ecole fribourgeoise.